

DIRINON, Le 01 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Cher Client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2024 dans la continuité de 2023, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Compte tenu de l'augmentation pondérée des coûts du carburant, la difficulté d'approvisionnement continue de pièces détachées liée à l'entretien de la flotte de véhicules, et le coût de traitement important et en continu des déchets en centre agréée, ceci nous contraint à revaloriser également les salaires, l'ensemble pesant sur les charges globales de l'entreprise.

De ce fait, nous vous informons de l'application de la revalorisation tarifaire de 2.8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2025.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Laurent CARIOU
Directeur d'Agence



INTERVENTION PLANIFIEE 647
N/REF : 1/05/2025 50H26 C:001685 I:00887
V/REF : CONTRAT N°0000494

AUBERGE DU PONT

**PALUDEN
29870 LANNILIS**

IMMEUBLE : AUBERGE DU MÔLE
72 RUE DE PORSPAUL
29810 LAMPAUL PLOUARZEL

Dirinon le, 26 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : AUBERGE DU MOLE LAMPAUL PLOUARZEL-BAC A GRAISSE/RES.EP-TEL 0298840034

MOTIF : Intervention semestrielle

Donneur d'ordre : M. F. GIRAUD

INTERVENTION DU 19/05/2025
MISE EN PLACE ET INSTALLATION DU MATERIEL
VIDANGE BAC A GRAISSE 1 M3 + POMPE DE RELEVAGE 200L + CURAGE
NETTOYAGE, REPLI DU MATERIEL ET FIN DE CHANTIER

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait prestation site auberge du Môle	1	389,48	389,48
TOTAL H.T.				389,48
T.V.A. a 20,00%				77,89
TOTAL T.T.C.En EURO				467,37

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

TVA acquittée sur les encaissements.

